

Rapport sur les obligations vertes 2022



ALIMENTATION
COUCHE-TARD



CIRCLE K™



NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alimentation Couche-Tard (« Couche-Tard ») est un chef de file mondial dans les domaines de l'accommodation et des carburants. Travaillant avec environ 120 000 personnes dans plus de 14 000 magasins situés dans 24 pays et territoires, nous servons quotidiennement plus de 9 millions de clients.

Nous évoluons constamment pour répondre aux besoins de nos clients, créer des milieux de travail inclusifs et sécuritaires pour nos gens, minimiser notre impact sur l'environnement et être un voisin de confiance dans les communautés que nous servons. Nous croyons que nous pouvons jouer un rôle significatif sur la voie qui mènera à un avenir plus propre et plus sécuritaire alors que nous nous efforçons à devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et pour la mobilité à travers le monde.

Le développement durable comme partie intégrante à nos activités

Renforçant notre engagement à obtenir des résultats concrets, nous avons fait du développement durable un angle stratégique sous lequel considérer nos activités commerciales. Afin de soutenir un avenir plus sain, plus propre et plus équitable pour tous dans nos efforts, nous visons à apporter une contribution positive à nos gens, à notre planète et à sa prospérité.

Nos priorités, nos cibles et nos ambitions en matière de développement durable sont ancrées dans cinq domaines d'intérêt qui contribuent aux objectifs du développement durable des Nations Unies. Pour en savoir plus sur les efforts que nous déployons en matière de développement durable dans nos domaines d'intérêt clés, consultez notre dernier rapport sur le développement durable à <https://corpo.couche-tard.com/fr/developpement-durable/notre-cheminement/>

À propos de notre émission d'obligations vertes et de ce rapport

En mai 2021, nous avons émis notre première offre d'obligations vertes, la première du genre de la part d'un détaillant du domaine de l'accommodation et des carburants. Les produits nets de 346,1 M\$ devaient être utilisés pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, les projets environnementaux existants ou nouveaux ainsi que les initiatives communautaires dans nos domaines clés. Pour consulter le [document](#) du cadre de référence ainsi que toutes les ressources connexes à notre première émission d'obligations vertes, visitez la section de notre site Web qui y est consacrée [ici](#).

Ce rapport sur les obligations vertes couvre l'affectation des produits de cette émissions à des projets admissibles de mai 2019 jusqu'à la fin de l'exercice financier de Couche-Tard clos le 24 avril 2022. Ceci terminera l'affectation des produits de nos premières obligations vertes.



ÉVALUATION ET SÉLECTION DES PROJETS

L'émission d'obligations vertes vise à financer des initiatives qui contribuent à un avenir durable et sobre en carbone en effectuant des dépenses alignées sur notre désir de contribuer à un monde plus propre et plus sécuritaire.

Dans le cadre de l'évaluation et de la sélection des projets, les représentants des unités d'affaires concernées, de l'équipe du développement durable et du service de la trésorerie étaient responsables d'évaluer et de sélectionner des projets admissibles afin d'assurer un alignement avec le cadre de référence. De plus, tous les projets qui ont reçu du financement provenant des produits de l'émission de nos obligations vertes ont suivi un processus interne qui inclut un examen et l'approbation par les membres de notre équipe de direction.

Tous les projets sélectionnés satisfont à au moins un des critères d'admissibilité aux obligations vertes définies dans notre cadre de référence :

- Transport propre
- Efficacité énergétique
- Énergie renouvelable
- Prévention et contrôle de la pollution
- Gestion durable de l'eau et des eaux usées
- Bâtiments verts

Grâce aux produits des obligations vertes, nous avons financé une variété de projets dans presque toutes les catégories admissibles allant de la mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques à la construction de systèmes de lave-autos efficaces en gestion de l'eau, en passant par des investissements dans des technologies qui génèrent des économies d'énergie et l'augmentation de notre offre de carburants renouvelables.

Quantifier les retombées environnementales

Les projets admissibles présentés dans ce rapport sur les obligations vertes couvrent la période commençant 24 mois avant l'émission des obligations vertes et comprennent les projets admissibles réalisés durant l'exercice financier 2022 de Couche-Tard.

3



ALLOCATION DE FONDS DES OBLIGATIONS VERTES

Nous avons alloué la totalité des produits générés par notre première émission d'obligations vertes, soit 346,1 M\$, à des centaines d'initiatives.



Transport propre
18 % / 62,8M \$



Efficacité énergétique
19 % / 66,2M \$



Énergie renouvelable
39 % / 134,7M \$



**Prévention et contrôle
de la pollution**
11 % / 38,3M \$



**Gestion durable de l'eau
et des eaux usées**
13 % / 44,1M \$

4



RETOMBÉES ENVIRONNEMENTALES ENVISAGÉES

Nous nous attendons à ce que toutes nos initiatives financées par l'émission de nos obligations vertes aient déjà généré ou vont générer, dans l'ensemble, les retombées environnementales estimées suivantes :

Transport propre : Plus de 1 000 bornes de recharge pour véhicules électriques mises en service à ce jour dans plus de 250 sites.

Efficacité énergétique : Diminution de 10 % de l'intensité énergétique entre l'exercice 2020 et 2022.

Énergie renouvelable : Évité jusqu'à 6,6 millions de tonnes métriques d'émissions de CO₂ du puits à la roue dans la dernière année.

Gestion durable de l'eau et des eaux usées : Amélioration de plus de 500 systèmes de lave-autos depuis 2020 dont chacun qui économise approximativement 352 000 litres d'eau et 9 200 litres de produits chimiques sur une base annuelle.



5



PROJETS SOULIGNÉS

Déploiement des réseaux de recharge électrique

Nous avons atteint le jalon de 1 000 bornes de recharge pour véhicules électriques en Europe au cours de l'exercice 2022. Ensemble avec nos partenaires de recharge, nous disposons maintenant de 1 080 bornes de recharge dans plus de 250 stations dans la Scandinavie et d'autres pays européens. Nous continuons à étendre notre réseau de recharge rapide, plus particulièrement en Scandinavie. De plus, nous poursuivons le développement de nos solutions de recharge pour le domicile et les milieux de travail en Norvège, avec l'installation de 7 850 points de recharge. L'exercice 2022 a également été marqué par notre entrée sur le marché norvégien à titre de fournisseur d'électricité. Notre nouvelle entité Circle K Strøm (« Circle K Électricité ») offre aux clients de l'électricité achetée de sources identifiables et durables.

En 2022, nous avons entamé notre déploiement aux États-Unis par la mise en service de notre première station de recharge à Austin, au Texas entre autres. En Amérique du Nord, nous finalisons une plateforme opérationnelle en collaboration avec des partenaires pour nous permettre de mettre en service et d'opérer nos premières bornes de recharge qui portent notre marque. Au cours de la prochaine année, nous ouvrirons nos premiers points de recharge Circle K pour servir un nombre croissant de clients qui utilisent un véhicule électrique.

Carburant et options durables

En tant que l'un des chefs de file mondial en matière d'accommodation et de mobilité, nous avons ciblé trois domaines relatifs à la durabilité des carburants dans lesquels nous pouvons avoir le plus grand impact : les carburants renouvelables, les bornes de recharge pour véhicules électriques et de la compensation carbone.

Un autre aspect vise à fournir du fluide d'échappement diesel (FED) en Amérique du Nord et en Europe afin d'aider à réduire les émissions d'oxyde d'azote (NO_x) que produisent les camions. Nous offrons maintenant du FED en gros dans plus de 60 % de nos aires de services pour camionneurs en Amérique du Nord et à certains sites en Europe.

Augmenter l'offre de carburants durables

Dans le cadre de nos efforts visant à appuyer la transition vers des carburants plus durables, nous avons continué, au cours de la dernière année, à élargir notre offre de carburants renouvelables, ce qui comprend la proposition de mélanges de biocarburants dans tous nos marchés et de mélanges à forte teneur en carburant renouvelable, incluant le HVO100, dans certains marchés. Nous sommes fiers d'être l'un des principaux fournisseurs de HVO à l'échelle mondiale. En Norvège, avec l'ajout de trois terminaux pour stocker le HVO100, nous sommes dorénavant en mesure d'offrir ce produit partout sur le marché norvégien. Nous avons également introduit le HVO100 au Danemark.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons écrit une nouvelle page d'histoire lorsque le premier camion en Europe à e-carburant carboneutre Power-to-X (PtX), aussi appelé e-méthanol ou « électricité liquide », a pris la route à Aalborg, au Danemark. Nous avons acheté la totalité du volume de PtX de European Energy, le producteur de l'essai, pour les cinq prochaines années. Le carburant PtX sera mélangé avec nos autres carburants et offert à nos clients danois.



PROJETS SOULIGNÉS

SUITE

Services de lave-autos

Récupérer et recycler l'eau

En tant que l'un des plus grands réseaux de lave-autos à l'échelle mondiale, comptant 2 553 emplacements en Europe et en Amérique du Nord, nous sommes conscients que nous devons faire notre part pour contribuer au remplacement, à la récupération et au recyclage de l'eau que nous utilisons partout où cela est possible. Plusieurs initiatives sont en cours afin de mettre en ligne nos systèmes pour permettre la surveillance à distance et la gestion plus efficace de nos systèmes de recyclage de l'eau.

Utiliser moins de produits chimiques

Nous visons à réduire notre utilisation de produits chimiques et à trouver des options plus durables. Des mises à niveau de nos équipements de lave-autos offrent une expérience améliorée à nos clients, tout en utilisant moins d'eau et de produits chimiques. En 2022, nous avons mis à niveau 140 lave-autos et nous planifions l'ajout de 150 autres au cours du prochain exercice financier. Pour chaque système remplacé, nous économisons annuellement environ 352 000 litres d'eau et 9 200 litres de produits chimiques.

Réduire la consommation d'énergie

D'ici 2030, nous visons à réduire notre empreinte carbone mondiale de 30 %. Au cours de l'exercice 2022, nous avons continué à mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie dans nos magasins nord-américains et nous menons des projets pilotes dans des sites en Europe. Ce système nous permet de dresser un portrait clair de notre consommation d'énergie, nous aidant ainsi à utiliser l'énergie de manière responsable à l'échelle locale. Durant ce même exercice, nous avons réalisé mondialement

plus de 10 000 projets de réduction de consommation énergétique comprenant notamment le contrôle à distance de l'éclairage extérieur et le chauffage et de la climatisation de nos immeubles. Plusieurs de nos unités d'affaires ont également investi dans des améliorations écoénergétiques, comme l'installation d'éclairage DEL, la rénovation de réfrigérateurs, le remplacement de brûleurs à mazout et l'optimisation de chambres froides. Nous suivons aussi notre consommation d'énergie mensuelle à l'échelle des magasins par le biais de notre processus d'analyse des données aberrantes. Cela nous permet de procéder à des examens des magasins et de permettre d'identifier les magasins ayant le plus grand potentiel de réduction de consommation énergétique.

Cette année, nous avons mis à l'essai une technologie de recirculation de l'air utilisant des rayons UV dans plus de 100 emplacements en Amérique du Nord. Ce système recircule l'air dans le magasin, ce qui réduit la nécessité de chauffer ou de climatiser l'air extérieur, et d'éliminer les bactéries et les virus.

En Norvège, nous avons ouvert un site qui offre maintenant aux clients des solutions de recharge par l'entremise de six bornes doubles de recharge rapide situées sous la canopée principale couvrant l'aire de distribution d'essence. Le site utilise des technologies écoénergétiques, dont des panneaux solaires, des batteries intelligentes et un système de gestion de l'énergie efficace, nous permettant ainsi de réduire notre consommation d'énergie et de diminuer, par le fait même, nos émissions et nos coûts.



RAPPORT PWC

Le 29 juin 2022

Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant sur le Rapport sur les obligations vertes 2022 d'Alimentation Couche-Tard inc.

À l'intention de la direction d'Alimentation Couche-Tard inc.

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de rendement clés sélectionnés décrits ci-dessous (l'« objet de la mission ») contenus dans le Rapport sur les obligations vertes 2022 d'Alimentation Couche-Tard inc. (le « Rapport ») au cours de l'exercice clos le 24 avril 2022. Les critères applicables (les « critères ») selon lesquels l'objet de la mission a été évalué proviennent du cadre de référence des obligations durables d'Alimentation Couche-Tard inc. (« ACT ») disponible à l'adresse:
https://corpo.couche-tard.com/wp-content/uploads/2021/04/COTA48_Green-Bond-Framework-2021_20210507_v02.pdf

Objet de la mission

Notre mission consistait à fournir une assurance limitée sur les indicateurs de rendement clés sélectionnés suivants :

Indicateurs de rendement clés		Valeur		Page du rapport
Montant total des obligations durables en circulation en dollars américains		346,1M \$		4
Allocation du portefeuille d'obligations vertes à chacune des catégories éligibles, valeur en dollars américains et en pourcentage	Transport propre	62,8M \$	18 %	4
	Efficacité énergétique	66,2M \$	19 %	4
	Énergies renouvelables	134,7M \$	39 %	4
	Prévention et contrôle de la pollution	38,3M \$	11 %	4
	Gestion durable de l'eau et des eaux usées	44,1M \$	13 %	4

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 René-Lévesque Boulevard West, Suite 2500, Montréal, Québec, Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205 5000, F: +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

RAPPORT PWC

Indicateurs de rendement clés	Valeur	Page du rapport
Montant total de produit non affecté, valeur en dollars américains et en pourcentage du produit affecté à la fin de la période de présentation de l'information financière	\$ 0 ou 100 % des produits générés par l'émission d'obligations vertes ont été affectés	4

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'objet de la mission conformément aux critères établis dans le Rapport sur les obligations vertes 2022 d'ACT. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'objet de la mission exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'objet de la mission, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Canadian Standards on Assurance Engagements (CSAE) 3000 *Attestation Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information* et l'International Standards on Assurance Engagements (ISAE) 3000 *Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons la mission de façon à obtenir une assurance limitée que l'objet de la mission est exempt d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, lors de la préparation de l'objet de la mission conformément aux critères applicables.

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposent sur notre jugement professionnel et comprennent des demandes d'informations, l'observation des processus suivis, l'inspection de documents, des procédures analytiques, l'évaluation du caractère approprié des méthodes de quantification et des politiques de déclaration, et la vérification de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents. Compte tenu des circonstances de la mission, les procédures que nous avons mises en œuvre comprennent, sans s'y limiter, les travaux suivants :

- Prise de renseignements auprès de la direction d'ACT, y compris les responsables de la gouvernance, de l'administration et la présentation de l'information sur les obligations vertes;
- Évaluation de la conception des structures, des systèmes, des processus et des contrôles principaux utilisés pour la gestion, la comptabilisation et la présentation de l'objet de la mission;

RAPPORT PWC

- Obtention de la liste interne des actifs affectés aux obligations vertes et validation de la concordance de cette liste avec l'information à fournir au sujet des obligations vertes qui a été proposée;
- Examen de la présentation de l'objet de la mission dans le Rapport.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification* et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Conclusion

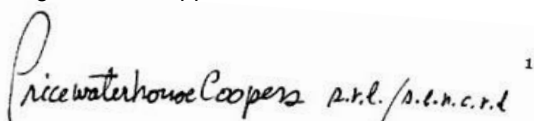
Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet de la mission d'ACT au cours de l'exercice clos le 24 avril 2022 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Objet de la déclaration et restriction à la diffusion et à l'utilisation de notre rapport

L'objet de la mission a été préparé pour aider la direction d'ACT à faire rapport au conseil d'administration (le « Conseil ») sur l'objet de la mission conformément aux critères. Par conséquent, l'objet de la mission peut ne pas convenir à un autre usage. Notre rapport est destiné uniquement à ACT. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité envers un tiers en ce qui concerne ce rapport.

RAPPORT PWC

Nous reconnaissons la divulgation de notre rapport, dans son intégralité uniquement, par ACT à sa discrétion, dans le Rapport sur les obligations vertes 2022 d'Alimentation Couche-Tard inc. Nous ne faisons aucune déclaration ou garantie d'aucune sorte au Conseil et à la direction ou à tout autre tiers à l'égard de ce rapport.



*PricewaterhouseCoopers p.r.l./s.à.r.l.*¹

Société de comptables professionnels agréés

Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique N° A113424